

À PARTIR DU 25 AVRIL 2022

Pendant la réalisation des travaux, la circulation est modifiée avenue de la Monneraye et boulevard de Brière. Vos commerces et services restent cependant accessibles pendant toute la durée du chantier. De nombreuses places de parking sont toujours à votre disposition.

PLAN DE CIRCULATION



Info Travaux : Le quartier des Prés Blancs en renouvellement : Plan de déviation Véhicule léger LAD

Publié le 14 avril 2022

Info travaux

Le quartier des Prés Blancs en renouvellement

Le renouvellement urbain du quartier des Prés Blancs se poursuit avec une seconde phase de travaux pilotés par Loire Atlantique développement-SELA sur les routes départementales D774 et D33. Les travaux débuteront le 25 avril 2022 pour une durée approximative de 18 semaines et consisteront en :

- › la création de deux giratoires (le premier sur l'avenue de la Monneraye, côté Champ de Foire et l'autre sur le Boulevard de Brière entre le giratoire de Ranrouët et celui du Morbihan)
- › les travaux de terrassement et de réfection des voiries
- › la création des cheminements piétons et vélos
- › l'aménagement des espaces verts

Les deux axes routiers resteront ouverts au trafic. Toutefois, **la circulation sera modifiée pendant toute la durée des travaux :**

- › Un alternat par feux sera positionné sur le boulevard de Brière
- › Une déviation sera mise en place pour les poids-lourds venant de la Chapelle des Marais.
- › La portion de l'avenue comprise entre le giratoire de Ranrouët et le croisement de la rue René-Guy Cadou sera en sens unique
- › Les véhicules légers venant de la Chapelle des Marais seront déviés à partir de la rue René Guy Cadou par la rue du bois Muré.

> Les bus seront autorisés à venir sur le champ de foire et les véhicules à y stationner.

La Ville d'Herbignac est bien consciente des conséquences sur la fluidité du trafic et fait le maximum pour réduire la gêne occasionnée.



HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /

13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 14h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil

uniquement)

☎ 02 40 88 90 01